

**CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du 27 Juin 2008

---

Commission n° 77 - Désignations - Voeux - Motions

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

DGS - SECRETARIAT GÉNÉRAL AUX ASSEMBLEES

**DECISION N° 77/04**

OBJET : Motion relative à la diminution des crédits de l'État dans le domaine de la Culture.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu le règlement intérieur du Conseil général, notamment dans son article 66,

Vu l'avis de la Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme,

**DECIDE**

**CONSIDERANT** La décision du Gouvernement de réduire le budget consacré à la culture, et en conséquence la diminution des crédits délégués à la DRAC Ile de France,

**CONSIDERANT** Les diminutions et gels de crédits annoncés aux acteurs de la culture du Département pour la création, la diffusion et l'action culturelle, touchant fortement les compagnies artistiques, les lieux de musiques actuelles, les deux scènes nationales, le théâtre de Chelles, l'association Act'Art...,

**CONSIDÉRANT** la baisse brutale des crédits alloués sur le territoire du département, passant pour les actions de démocratisation de la culture et la transmission des savoirs, de 1,2 M€ en 2007 à 300 000 € en 2008,

**CONSIDERANT** Les menaces induites par ces restrictions budgétaires sur la création artistique, sur l'emploi culturel ainsi que sur la présence d'une offre culturelle de qualité sur l'ensemble du département et à destination de tous les Seine-et-Marnais,

**CONSIDERANT** La faiblesse de l'offre culturelle dans certains secteurs du département et la fragilité déjà importante de l'emploi artistique,

**CONSIDERANT** La politique culturelle ambitieuse mise en place par le Conseil général depuis 2004 se traduisant notamment par une augmentation de 75% des crédits consacrés à ce domaine,

**CONSIDERANT** Les interpellations de la Ministre de la Culture par le Président du Conseil général restées sans réponses favorables,

**CONSIDÉRANT** la pétition signée par 1 150 personnes, remise au Directeur Régional des Affaires culturelles le 9 juin dernier,

**LE CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE**

**DEMANDE** une nouvelle fois au Gouvernement de revenir sur sa décision de diminuer les crédits consacrés par l'Etat à la Culture afin d'offrir aux Seine-et-Marnais une culture de qualité accessible à tous.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ